

COMPTAGE DES OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER EN FRANCE

Résultats 2024 du comptage Wetlands International



ILS ONT PARTICIPÉ AU COMPTAGE 2024

Auteurs : Gwenaél Quaintenne.

Relecture : Laurent Couzi, Jérémy Dupuy.

Coordination nationale : LPO pour le compte de Wetlands International

Contact : wetlands-france@lpo.fr

Financeurs : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Direction de l'eau et de la biodiversité, EDF.

Citation recommandée : LPO (2024) Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2024 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France - Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. 26 pp. & annexes 101 pp., Rochefort.

Contributeurs : Les observateurs de terrain, bénévoles pour la plupart, constituent les piliers du comptage «Wetlands». Nous remercions particulièrement pour leur investissement, souvent de longue date, l'ensemble des participants et les coordinateurs locaux issus de ces structures : A Rocha, ACDPM Baie de Seine - Pays de Caux, ADENA-Bagnas, Aggl. du Pays de l'Or, ALEPE, ANA - CEN Ariège, ANVL, AOM Saône-et-Loire, APOE Hegenheim, ARO Midi-Pyrénées, ASCO, ASPF, Ass. de Protection du Val du Drugeon, Ass. de Rosquerno, Ass. des Naturalistes de la Gohelle, Ass. des Prop. du Marais Balançon, Ass. des Sauvagniers de la côte d'Opale, Ass. Hirondelle, Ass. Naturaliste d'Ouessant, Ass. Nature du Nogentais, Ass. Nature Nord-Isère Lo Parvi, Ass. Roannaise de Protection de la Nature, Aude Nature, AVEN du Grand Voyeux, Bonnelles Bulion Nature, Bretagne Vivante SEPNEB, BVO 29-Nord, BVO 29-Sud, BVO 35, BVO 56, CD 13, CD 14, CD 23, CD 33, CD 35, CD 56, CD 59, CD 77, CD 91, CDC du Saint-Quentinois, CDC île de Noirmoutier, CDC Océan Marais de Monts, CDC Pays d'Iroise, CEL Ile aux Moines, CEMO, CEN Allier, CEN Bourgogne, CEN Champagne-Ardenne, CEN Corse, CEN Lorraine, CEN Nouvelle-Aquitaine, CEN Occitanie, CEN PACA, CERF, Charente Nature, CODB, COGard, Collectif Audois, Collectif de Prunete, Commission Syndicale de Grande Brière Mottière, Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, CPIE Chaîne des terrils, CPIE du Pays de Soulaines, CPIE Littoral Basque, CPIE Meuse, CPIE Seignanx et Adour, CPIE Sèvre et Bocage, CPN, CPN des Landes (Saint-Nazaire), CPN les Mulots Chevelus (Saint-Nazaire), Ctr de découverte de la Baie du Mont Saint-Michel, DDT 18, DDT 58, EDEN 62, ENS Essonne, ENS Izadia, EPTB Saône et Doubs, Espace Naturel Lille Métropole, Eure-et-Loir Nature, F.O.S.O.R., FDC 01, FDC 02, FDC 13, FDC 18, FDC 22, FDC 24, FDC 28, FDC 29, FDC 30, FDC 33, FDC 34, FDC 35, FDC 40, FDC 44, FDC 56, FDC 85, Fondation Pierre Vérots, GAEC la Salorge de la Vertonne, GEOCA, GNA, GNLA, GNUFC, GODS, GOELAND, GON (agr. rég. Haut-de-France), GONm, GOR, Indre Nature, La salsepareille, Le Clipon, Le Merle, Les Amis de la Réserve de Séné, Les Amis du muséum de Gray, Les Amis du Val d'Allier, Les Amis Marais du Vigueirat, Les Gazouillis du Plateau, LOANA, Loiret Nature Environnement, Loir-et-Cher Nature, LPO 01, LPO 02, LPO 07, LPO 11, LPO 18, LPO 21, LPO 26, LPO 32, LPO 34, LPO 38, LPO 42, LPO 44, LPO 46, LPO 54, LPO 55, LPO 57, LPO 58, LPO 59, LPO 62, LPO 69, LPO 71, LPO 72, LPO 73, LPO 74, LPO 81, LPO 85, LPO 89, LPO Alsace, LPO Anjou, LPO Aquitaine, LPO Auvergne, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, LPO Bourgogne-Franche-Comté, LPO Bretagne, LPO Champagne-Ardenne, LPO Franche-Comté, LPO Grand-Est, LPO Ile-de-France, LPO Limousin, LPO Normandie, LPO Occitanie, LPO PACA, LPO Poitou-Charentes, LPO Touraine, Mairie d'Andernos-les-Bains, Mairie de La Teste de Buch, Maison de la Mer/Tregunc, Maison des Dunes 29N, Marais aux Oiseaux, Mayenne Nature Environnement, Nature 18, Nature en Occitanie, NaturEssonne, OAG KARLSRUHE, OBIOS, OFB 13, OFB 14, OFB 17, OFB 18, OFB 22, OFB 24, OFB 29, OFB 33, OFB 34, OFB 35, OFB 37, OFB 41, OFB 44, OFB 45, OFB 47, OFB 49, OFB 51, OFB 53, OFB 54, OFB 56, OFB 58, OFB 67, OFB 68, OFB 79, OFB 85, OFB Unité Avifaune Migratrice, ONF, Parc Ornitho du Pont de Grau, Parc Ornithologique du Pont de Gau, Parc Ornithologique/Réserve de Villars-les-Dombes, Picardie Nature, PN des Ecrins, PN Port-Cros, PNM d'Iroise, PNR Avesnois, PNR Boucles de la Seine normande, PNR Camargue, PNR d'Armorique, PNR de Brière, PNR de la Brenne, PNR de la Forêt d'Orient, PNR de la Narbonnaise (Med), PNR de Lorraine, PNR des Caps et Marais d'Opale, PNR du Perche, PNR Golfe du Morbihan, PNR Landes de Gascogne, PNR Marais du Cotentin et du Bessin, PNR Scarpe-Escaut, RCFS de l'Estuaire Loire, RENARD, Réserve Ornithologique du Teich, RNC Etang de Biguglia, RNCFS Arjuzanx, RNCFS du Rhin, RNCFS Golfe du Morbihan, RNCFS Lac du Der, RNF - OPNL, RNN Archipel des Glénan, RNN Baie de L'Aiguillon, RNN Beauguillot, RNN Chérine, RNN Courant d'Huchet, RNN de Camargue, RNN de Grand-Lieu, RNN de la Belle Henriette, RNN de la Mare de Vauville, RNN de l'étang de Cousseau, RNN de Moëze-Oléron, RNN des Marais de Müllembourg, RNN des Sept-Iles, RNN du Banc d'Arguin, RNN du Lac de Remoray, RNN du Marais d'Orx, RNN du Marais d'Yves, RNN du Val d'Allier, RNN Estuaire Seine-Maison de l'Estuaire, RNN Etang noir, RNN François le Bail, RNN Ile du Girard, RNN Lilleau des Niges, RNN Marais de Bruges, RNN Marais de Séné, RNN Marais du Vigueirat, RNN Marais et dunes d'Hourtin, RNN Mer d'Iroise, RNN Prés salés d'Arès et Lège-Cap-Ferret, RNN Saint-Denis-du-Payré, RNN Saint-Quentin-en-Yvelines, RNR de Sainte-Lucie, RNR du marais de Sougéal, RNR La Vacherie, RNR polder de Sébastopol, Sce des Espaces Verts et Nature de l'Eurométropole de Strasbourg, SEPANLOG, SEPANSO, SEPANSO, SIARCE, SMDS, SNP, Sologne Nature Environnement, Station Ornithologique des Marais de Sacy, Sté de Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne, Sté d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard, Steenwerck-Nature-Environnement, Synd. de l'Orge, Synd. Intercom. de Chasse au Gibier d'Eau de la Basse Loire Nord, Synd. Mixte Baie de Somme-Gd Littoral Picard, Synd. Mixte Camargue Gardoise, Synd. Mixte des Marais de Sacy, Synd. Mixte Ria d'Étel, Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche, Tour du Valat, Unis-Cité, Université Bretagne Sud & Ursine Nature.

Illustration première de couverture : Bécasseau variable, *Calidris alpina* © Feng Yu

Ce travail est notamment rendu possible grâce aux partenaires du réseau Faune-France. Cette démarche rassemble plusieurs dizaines de naturalistes locales, unies autour d'une charte commune.



LES CHIFFRES CLÉS DU COMPTAGE INTERNATIONAL DES OISEAUX D'EAU DE WETLANDS INTERNATIONAL

180 Pays — **150 000** compteurs bénévoles
↳ **1,5** milliard d'oiseaux

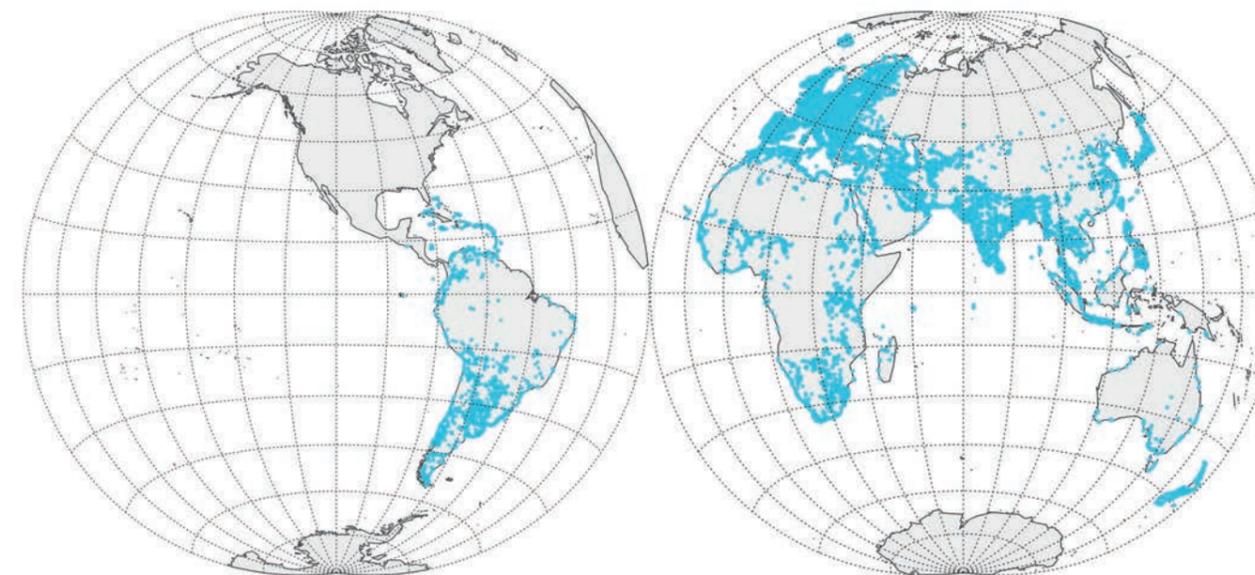
Le comptage des Oiseaux d'eau dans le monde c'est :

- Des comptages synchronisés sur 5 grandes régions (Asie-Pacifique, Afrique-Eurasie, Caraïbes, Amérique centrale, néotropique), à travers près de 180 pays
- Plus de 150 000 compteurs bénévoles
- 50 000 zones humides référencées et comptées régulièrement
- Plus d'un 1,5 milliard d'oiseaux d'eau dénombrés au total depuis 1967



Le réseau de comptage en France c'est :

- Près de 2 500 compteurs bénévoles
- Près de 300 organismes et associations participants
- Une soixantaine de coordinateurs locaux
- Plus de 500 zones humides dénombrées
- Une série temporelle de près de 300 000 données renseignant sur l'occurrence de 200 espèces d'oiseaux d'eau depuis 1967 et totalisant plus de 110 000 000 individus dénombrés



Le comptage international des oiseaux d'eau, l'un des plus importants programmes de sciences participatives à travers le monde (Wetlands International 2017)
The International Waterbird Census is one of the largest and longest running monitoring programmes in the world

Sources : Wetlands International (2017) *The value of counting birds for people and nature* ; LPO (2021) Base de données comptage des Oiseaux d'eau de la mi-janvier 1967-2023.



COMPTER LES OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER, POURQUOI ?

Le comptage international des oiseaux d'eau se veut simultané dans chaque région géographique (Afrique-Eurasie, Asie-Pacifique, Caraïbes...). Il se déroule sur un ou deux jours, historiquement autour de la mi-janvier (fenêtre de 7 jours autour de la mi-janvier selon les contraintes locales). Le comptage se veut un instantané de la répartition des effectifs des populations d'oiseaux d'eau sur les différentes voies de migration. En effet, si les effectifs dénombrés constituent un indicateur de l'état des populations d'oiseaux d'eau et des habitats utilisés à l'échelle nationale, ils prennent davantage de sens à l'échelle de la voie de migration. Pour rappel, les comptages standardisés de Wetlands International ont débuté en 1967 et ne concernaient à l'origine que le gibier d'eau, c'est-à-dire les anatidés et la foulque (et les limicoles à partir de 1978). Ils se sont ensuite élargis progressivement à l'ensemble des espèces d'oiseaux d'eau (Laridés et espèces exogènes comprises).



Grèbe à cou noir © Volodymyr Kucherenko

Pourquoi la mi-janvier ?

Le comptage de la mi-janvier est une alternative aux comptages sur les aires de reproduction intercontinentales des espèces, comptages relativement difficiles selon l'écologie des espèces dès lors que leurs territoires sont vastes et que les couples sont difficiles à détecter. A la mi-janvier, entre la fin de la migration postnuptiale et avant que ne s'opèrent les premières remontées prénuptiales, la majorité des espèces présentes sur leurs sites d'hivernage montrent une relative stabilité spatiale. Les effectifs dénombrés sont à leurs minimums (la mortalité naturelle et cynégétique ayant fait son œuvre) ; ils sont donc les plus à même de représenter le pool d'individus susceptibles de se reproduire les années suivantes.



Grande aigrette © Fabrice Cahez

Des enjeux de conservation

Les comptages des oiseaux d'eau de la mi-janvier donnent lieu à un double enjeu de conservation qui concerne à la fois les espèces elles-mêmes mais également les zones humides.

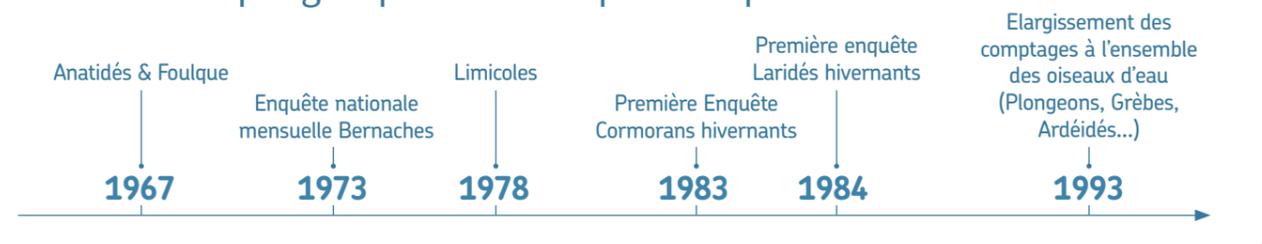
Ces comptages permettent d'estimer les tailles des populations et leurs tendances à intervalles de temps réguliers, en prenant en compte les différentes sous-espèces et populations décrites. Ces données alimentent directement les ouvrages de référence et statut de conservations des espèces d'oiseaux d'eau, comme :

- à l'échelle mondiale, le [portail sur les Populations d'Oiseaux d'eau de Wetlands International](#) ;
- à l'échelle de l'aire d'application de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) : le [Rapport sur l'état de Conservation des oiseaux d'eau migrateurs](#) ;
- à l'échelle continentale, la [Liste rouge européenne des espèces d'oiseaux menacées de disparition de BirdLife International](#) alimentée par les exercices réguliers de rapportage au titre de la Directive Oiseaux de chaque État membre de l'Union Européenne (en France coord. MNHN Paris).

Les statuts de conservation sont alors établis en lien avec les menaces et pressions spécifiques s'exerçant sur les espèces. Des plans internationaux d'action et de gestion sont actés dans le but d'enrayer les déclinés spécifiques de certaines populations ou cortèges d'espèces d'oiseaux d'eau.

Du côté de la protection des zones humides, les comptages permettent également d'identifier : les sites d'intérêt international pour la conservation des oiseaux d'eau au titre de la [convention de Ramsar](#) ; Les Zones importantes pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité (IBA) définies par BirdLife International ; et d'alimenter les initiatives pour la conservation des oiseaux d'eau des différentes voies de migration comme la [Wadden Sea Flyway Initiative](#) ou la [MedWet Initiative](#).

Quelques dates clés - le début des comptages standardisés par groupe taxonomique & enquêtes annexes





RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

L'un des objectifs principaux du comptage international des oiseaux d'eau à la mi-janvier est de calculer les tendances de populations à l'échelle de la voie de migration sur les long (depuis le début des suivis coordonnés des groupes) et court termes (12 ans). Le dénombrement n'étant pas exhaustif, les analyses s'appuient sur deux fondements :

- 1) Pour une espèce donnée, l'échantillon d'individus comptés chaque année doit être représentatif de l'ensemble de la population.
- 2) Le comptage doit être standardisé, c'est-à-dire que chaque année, les mêmes sites doivent être suivis exactement selon le même protocole de façon à ce que les données soient comparables dans le temps et que toute fluctuation d'effectifs reflète la réalité plutôt qu'un artefact dû à un changement méthodologique. Ainsi, afin d'assurer la continuité de la couverture géographique des comptages au cours du temps, une fois la routine de comptage établie, c'est-à-dire les limites des zones de comptage, l'itinéraire parcouru par l'observateur et les points d'observation, elle doit être respectée chaque année, y compris lorsqu'un observateur se retire d'un site et est remplacé par un autre. Il est d'ailleurs fortement recommandé de planifier un « passage de flambeau » entre l'ancien et le nouvel observateur par un comptage en commun pour que ce dernier puisse être formé sur la routine spécifique de comptage du site. Il est parfois tentant de prospecter plus que l'observateur précédent et d'obtenir de plus gros comptages, mais cela nuit à la robustesse du suivi.

Chaque année les dates exactes du comptage de la mi-janvier sont décidées par Wetlands International pour une synchronisation globale et ce afin d'obtenir un instantané de la distribution des effectifs des espèces à l'échelle de la voie de migration. Si une tolérance de plus ou moins 7 jours autour de ces dates officielles est accordée pour adapter les dénombrements aux conditions locales, il est important de les respecter pour minimiser la probabilité de double comptage, ou de manquer des individus.

Le biais observateur

L'influence du changement d'observateurs lors de comptages sur la justesse et la précision des tendances de populations a été évaluée dans le cadre d'une thèse menée par la Tour du Valat/OFB (Vallecillo et al. 2021) via des simulations intégrant des données expérimentales d'erreur d'estimation de taille de groupes par des observateurs expérimentés. L'étude révèle que le changement d'observateurs réduit considérablement la précision du calcul de tendance et augmente le nombre d'années de suivi nécessaire pour une estimation précise de la tendance d'une population. Ce biais est inhérent aux observateurs et indépendant du protocole, il peut donc être amplifié lorsque la routine de comptage d'un site est modifiée. Ces résultats soulignent donc l'importance de limiter les changements d'observateurs et de standardiser au mieux les modalités de comptage pour réduire ces biais et améliorer la robustesse des tendances spécifiques. L'utilisation du module Wetlands de Faune France pour la saisie des données permet de garder une trace de tout changement d'observateurs.

Références

Vallecillo, D., Gauthier-Clerc, M., Guillemain, M., Vittecoq, M., Vandewalle, P., Roche, B. & Champagnon, J. (2021) Reliability of animal counts and implications for the interpretation of trends. *Ecology and Evolution* 11:2249–2260, DOI: <https://doi.org/10.1002/ece3.7191>.
Wetlands International & Tour du Valat (2012) Guide méthodologique pour le suivi des oiseaux d'eau: Protocole de terrain pour le comptage des oiseaux d'eau. Traduction O. Devineau (Tour du Valat) - Février 2012, pp. 15. Tour du Valat, Wetlands International. https://europe.wetlands.org/wp-content/uploads/sites/3/2016/08/Protocol-for-waterbird-counting_FR_.pdf.



Observateur © Marjorie Poitevin

Site fonctionnel et site élémentaire

Pour les oiseaux d'eau, un **site fonctionnel** représente un espace géographique au sein duquel les individus vont pouvoir satisfaire leurs exigences écologiques de façon durable. Il englobe :

- les zones de repos (reposoirs, dortoirs ou remises), principales et alternatives, où les oiseaux satisfont leurs activités de confort (repos, toilette, parades) ;
- les zones d'alimentation, principales et alternatives, fréquentées pour l'acquisition des besoins énergétiques journaliers et situés à des distances variables ;
- les axes de déplacement entre les zones de repos et d'alimentation.

À la différence, un **site élémentaire** ne possède pas forcément une réalité écologique, mais reflète plutôt un aspect logistique du suivi puisqu'il s'agit d'une unité de comptage. Ainsi un site fonctionnel complexe peut être découpé en plusieurs sites élémentaires pour faciliter le comptage simultané par plusieurs observateurs. Ce découpage plus fin permet d'évaluer la pression d'observation à l'intérieur d'un site fonctionnel et sa continuité temporelle. Il permet également d'estimer localement les zones les plus importantes pour un site donné, information particulièrement importante pour vérifier que les espaces protégés englobent bien l'ensemble des secteurs importants pour les oiseaux d'eau migrants.

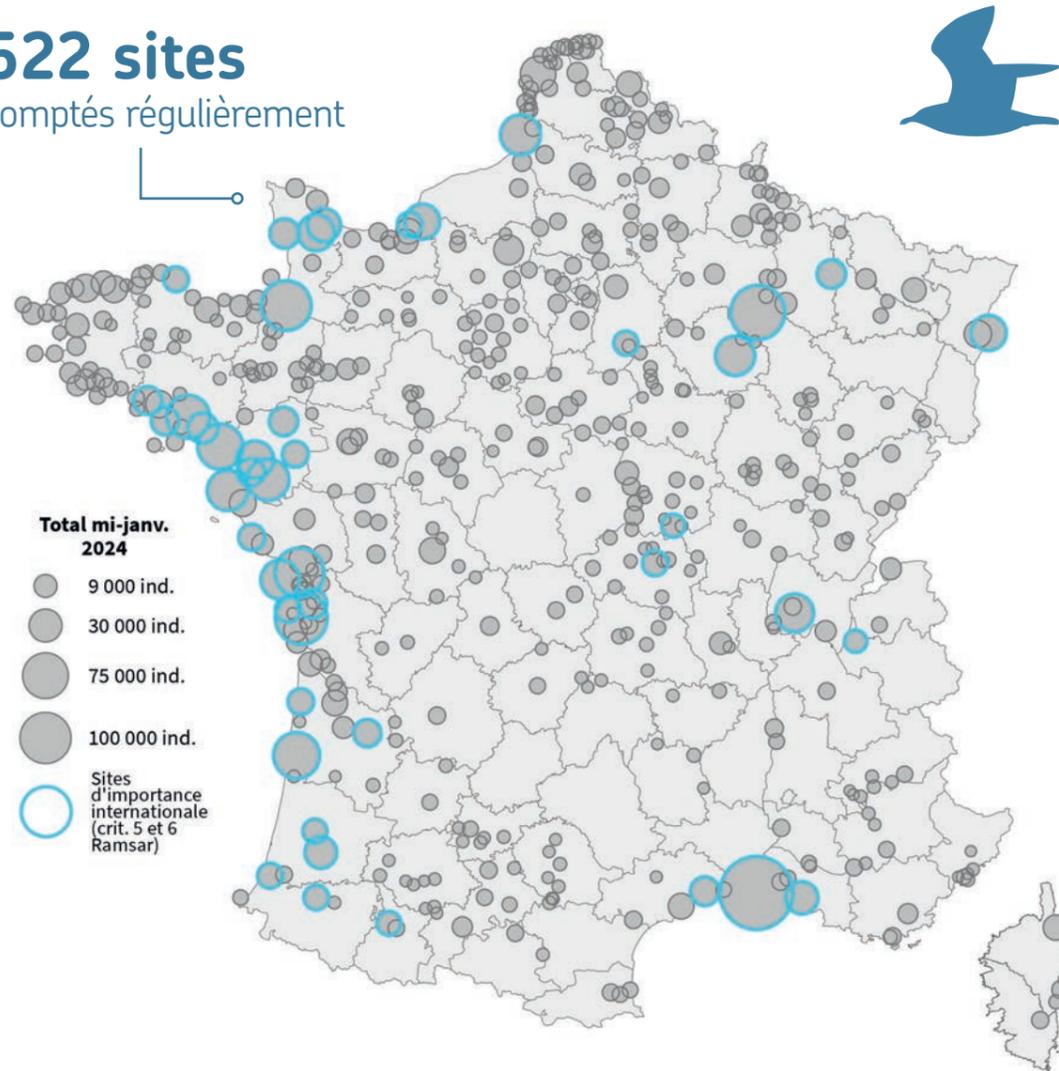
Pour les sites fonctionnels complexes, la synchronisation du comptage des sites élémentaires est indispensable afin d'éviter les doubles comptages en cas de mouvement des oiseaux d'un secteur à un autre.

Il est aussi essentiel de rapporter les comptages nuls afin de faire la distinction entre les sites non-comptés (absence de données) et les sites visités mais pour lesquels aucune espèce n'était présente (comptage nul).



LE RÉSEAU DES ZONES HUMIDES DÉNOMBRÉES À LA MI-JANVIER

522 sites
comptés régulièrement



Total mi-janv. 2024

- 9 000 ind.
- 30 000 ind.
- 75 000 ind.
- 100 000 ind.
- Sites d'importance internationale (crit. 5 et 6 Ramsar)

Sites du réseau de comptage de la mi-janvier 2024, totaux des effectifs d'oiseaux d'eau dénombrés et identification des zones humides d'importance internationale (cercle bleu ; moy. 2020-2024)
French waterbird census sites. Total number of waterbirds counted during the 2024 mid-January census in France and location of sites meeting criteria for international importance (blue circle; mean 2020-2024)

Les zones humides Wetlands en chiffres

- 522 sites fonctionnels comptés régulièrement*
- 490 sites comptés en 2024 soit une couverture de 94% et 6 954 sites élémentaires comptés
- 49 sites répondant aux « critères d'importance internationale » pour les oiseaux d'eau (moy. 2020-2024)
- *548 sites au total mais 26 sont considérés « abandonnés » car non comptés depuis plus de 10 ans.

ZONES HUMIDES D'IMPORTANCE INTERNATIONALE POUR LES OISEAUX D'EAU (MI-JANVIER)

Sites du réseau de comptage Wetlands	> 20 000 oiseaux d'eau	Cygne tuberculé	Bernache cravant	Bernache à ventre pâle	Tadorne de Belon	Nette rousse	Fuligule milouin	Canard souchet	Canard chipecau	Canard siffleur	Canard colvert	Canard pilet	Sarcelle d'hiver	Flamant rose	Spatule blanche	Ibis faïcinelle	Grue cendrée	Héron garde-bœufs	Aigrette garzette	Avocette élégante	Pluvier argenté	Grand Gravelot	Barge rousse	Barge à queue noire	Tournepierre à collier	Bécasseau maubèche	Bécasseau variable	Goéland marin	
Nb sites	27	1	12	1	7	3	6	14	6	1	2	10	6	3	4	1	10	1	1	8	5	4	1	7	4	4	7	1	
HAUTS-DE-FRANCE																													
Littoral Picard	●				●			●				●																	
NORMANDIE																													
Estuaire Seine	●																												
Littoral Seino-Marin																													●
Baie des Veys	●																												
Les Marais du Cotentin et du Bessin	●						●	●																					
La côte ouest du Cotentin				●																									
ÎLE-DE-FRANCE																													
Autres sites - 77 (Seine-et-Marne)						●																							
GRAND EST																													
Woèvre												●																	
Lac du Der-Chantecoq (51/52)	●						●	●	●		●	●	●				●												
Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	●						●	●	●		●		●																
Cours du Rhin (67/68)	●								●																				
BRETAGNE																													
Baie du Mont-Saint-Michel	●	●	●	●				●													●			●	●	●	●	●	●
Estuaires de Trieux, Jaudy et Anse de Paimpol		●																											
Rade de Lorient		●																											
Baie de Quiberon		●																											
Golfe du Morbihan	●	●	●	●				●				●			●					●				●	●	●	●	●	●
Baie de Vilaine	●																												
PAYS-DE-LA-LOIRE																													
Etangs du nord Loire-Atlantique	●																												
Presqu'île Guérandaise dont Traicts du Croisic	●	●	●	●				●							●				●	●					●				
Loire Amont								●																					
Loire Aval	●							●				●	●							●									
Lac de Grandlieu	●						●	●	●			●																	
Sud-Loire								●																					
Baie de Bourgneuf et Noirmoutier	●	●																		●	●		●	●	●	●	●	●	●
Littoral Vendéen																													
Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay	●	●	●	●				●				●								●	●			●	●	●	●	●	●

Identification des zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau (moyenne mi-janvier 2020-2024) selon les critères 5 (≥20 000 oiseaux d'eau) et 6 (≥1% de la population biogéographique d'une espèce ou sous-espèce) de la convention de Ramsar
Sites meeting criteria 5 and 6 of the Ramsar Convention for international importance (mean 2020-2024)

Sites du réseau de comptage Wetlands	> 20 000 oiseaux d'eau	Cygne tuberculé	Bernache cravant	Bernache à ventre pâle	Tadorne de Belon	Nette rousse	Fuligule milouin	Canard souchet	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard colvert	Canard pilet	Sarcelle d'hiver	Flamant rose	Spatule blanche	Ibis falcinelle	Grue cendrée	Héron garde-bœufs	Aigrette garzette	Avocette élégante	Pluvier argenté	Grand Gravelot	Barge rousse	Barge à queue noire	Tourmepie à collier	Bécasseau maubèche	Bécasseau variable	Goéland marin	
Nb sites	27	1	12	1	7	3	6	14	6	1	2	10	6	3	4	1	10	1	1	8	5	4	1	7	4	4	7	1	
CENTRE-VAL DE LOIRE																													
Etangs de Brenne	•						•	•																					
Autres sites 18 (Cher)																	•												
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ																													
RNR Loire Bourguignonne																	•												
NOUVELLE AQUITAINE																													
Île de Ré	•	•																				•		•	•				
Marais littoraux de Charente-Maritime, dont R.N. d'Yves	•							•																					
Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seaudre)	•	•	•				•					•									•	•		•	•	•			
Côtes Nord et Ouest de l'île d'Oléron			•																						•				
Côte Médocaine																						•							
Etang de Carcans-Hourtin et R.N. de l'étang de Cousseau																	•												
Bassin d'Arcachon	•	•													•						•	•	•						
Autres sites 33 (Gironde)	•											•	•				•				•	•			•				
Reserve Nationale de Faune d'Arjuzanx																	•												
Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx													•																
Autres sites 40 (Landes)	•																•												
Autres sites - 64 (Pyrénées-Atlantiques)																		•											
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES																													
Reserve Naturelle du Val d'Allier																	•												
Dombes-Vallée de l'Ain	•						•				•	•	•																
Lac du Bourget						•																							
OCCITANIE																													
Lac de Puydarrieux																		•											
Etangs du Narbonnais																													
Etangs Montpelliérains (34+30)	•																				•								
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR																													
Camargue	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Complexe de l'étang de Berre	•																												

Identification des zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau (moyenne mi-janvier 2020-2024) selon les critères 5 (≥20 000 oiseaux d'eau) et 6 (≥1% de la population biogéographique d'une espèce ou sous-espèce) de la convention de Ramsar
 Sites meeting criteria 5 and 6 of the Ramsar Convention for international importance (mean 2020-2024)

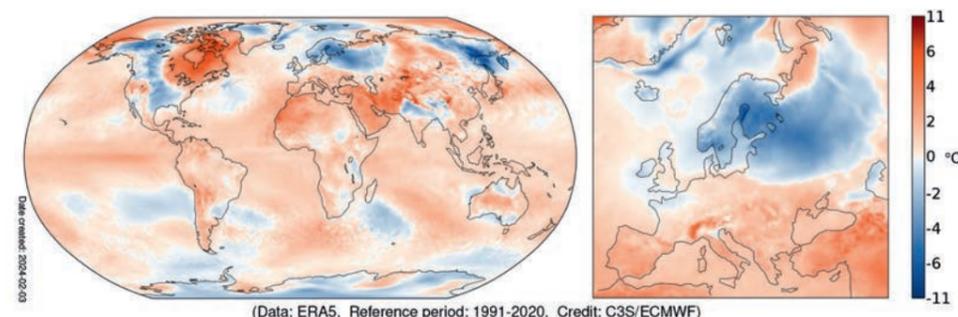


CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU DÉNOMBREMENT DE 2024

Dans la continuité du mois de décembre, le début du mois de janvier a été marqué par un temps perturbé et doux. Un épisode hivernal marqué (surnommé le « Moscou-Paris ») a ensuite touché l'hexagone du 7 au 14 janvier, coïncidant avec la date officielle du week-end de comptage des oiseaux d'eau du 13 et 14. Les gelées ont été souvent quasi généralisées du 9 au 14 excepté sur le pourtour méditerranéen. Cet épisode s'est poursuivi jusqu'au 20 sur la moitié nord - où 14 à 18 jours de gel ont été enregistrés en plaine avec par endroits des valeurs inférieures à -10 °C, le 19 sur les Hauts-de-France puis le 20 sur le Grand Est - tandis que le Sud retrouvait des températures plus clémentes avant un nouveau pic de froid généralisé les 19 et 20. Si 90% des sites dénombrés rapportent de bonnes conditions de comptage, la neige et le gel total ou partiel des plans d'eau ont perturbé les conditions d'accueil et de comptage des oiseaux d'eau dans de nombreux secteurs, comme en Franche-Comté, en Auvergne, en Vienne, en Dombes centrale, Val d'Allier, etc. La Normandie, a connue localement de fortes précipitations (pluie et neige) et près de 20% des sites dénombrés rapportent des niveaux d'eau excédentaires. Seules les régions méditerranéennes ont été peu impactées par les épisodes de froid. Plus largement à l'échelle de l'Europe, les conditions météorologiques de janvier, influencées par le phénomène El Niño combiné à un réchauffement stratosphérique, ont été très dynamiques avec un temps plus humides que la moyenne sur de grandes parties du continent et des tempêtes dans le nord et le sud-ouest. L'indice NAO de janvier 2024 est fortement négatif. Un système de haute pression au-dessus de l'Atlantique Nord a en effet bloqué le flux d'ouest et l'air polaire exceptionnel enregistré en Scandinavie (record de -43,6°C en Suède) a pénétré l'Europe centrale. Aux Pays-Bas, le gel de nombreux plans d'eau de petite et moyenne tailles associé à des niveaux d'eau élevés ont amené les oiseaux d'eau à se reporter sur d'autres endroits. Plusieurs centimètres de neige étaient rapportés dans le nord de l'Allemagne alors que plus au sud, la fraîcheur et l'humidité provoquant du brouillard superficiel au-dessus des plans d'eau ont fortement limité la visibilité. Au Royaume-Uni, les décomptes de la mi-janvier ont été affectés en Angleterre et au Pays de Galles par les inondations, le froid, et la couverture de glace. Les oiseaux se sont alors également fortement dispersés en dehors des zones humides habituelles de concentration, dans les champs et vers l'intérieur des terres.

Sources : Bilan météorologique de l'hiver 2024 de Météo-France, ECMWF Copernicus Climate Change Service, State of the European Climate: Climate bulletin January 2024

Image satellitaire de Copernic des écarts (normale 1991-2020) des températures observés dans le monde et en Europe en janvier 2024 (ECMWF Copernicus Climate Change Service)
 Surface air temperature anomaly for January 2024 relative to the January average for the period 1991-2020 (ECMWF Copernicus Climate Change Service)



(Data: ERA5. Reference period: 1991-2020. Credit: C3S/ECMWF)





BILAN GLOBAL DES DÉNOMBREMENTS DE LA MI-JANVIER 2024

Effectifs totaux dénombrés en 2024

Au total près de 2 600 000 oiseaux d'eau sont dénombrés sur 490 sites fonctionnels à la mi-janvier 2024. Ce chiffre est significativement inférieur aux 5 précédentes années, en grande partie du fait des très faibles effectifs de **Vanneau huppé**, effectifs qui contribuent habituellement à hauteur de 6-10% au total de la mi-janvier. Avec la période prolongée de gel de la mi-janvier, seuls 69 281 individus sont rapportés contre plus de 200 000 habituellement. Il faut remonter à 2009 (mois de janvier le plus froid depuis 1987) pour retrouver des effectifs aussi-bas sur la période récente (88 069 ind. alors). Les effectifs de **Mouette rieuse** (classiquement $\pm 10\%$ des effectifs totaux) sont également bas. Seuls 182 009 ind. sont dénombrés (-30% par rapport à 2023), soit l'effectif le plus bas rapporté à la mi-janvier depuis 1993. L'espèce a été particulièrement touchée au printemps 2023 par le virus H5N1 en Europe et ce avec des signes avant-coureurs de mortalité observé dès la fin janvier et février 2023, notamment en France, Belgique, Allemagne et Pays-Bas. Les colonies britanniques ont également été sévèrement touchées (BTO 2023), et à l'été 2023 un nombre élevé de cadavre de l'espèce ont été retrouvés en Finlande à la suite de leur infection par le virus H5N1. Le recensement 2023/2024 des laridés hivernants aux dortoirs à paraître devrait permettre de préciser la significativité et l'ampleur de ce déclin.

Chez les anatidés, les effectifs progressent. Certainement en lien avec les vagues de froid de la mi-janvier ayant frappé le nord, le centre et l'est de l'Europe, il s'agit de la meilleure année depuis 1967 pour la **Sarcelle d'hiver** et le **Canard souchet** avec respectivement près de 202 000 ind. et près de 64 000 ind. et une progression du nombre de site occupé de 6 et 22%. Les effectifs de **Canards pilet et chipeau** comptent également dans le top 10 des meilleurs effectifs rapportés à la mi-janvier. Les effectifs de **Fuligule milouin**, en déclin continue sur les court et long termes, sont, pour la deuxième année, au plus bas, avec moins de 50 000 ind. dénombrés. La **Nette rousse**, qui affectionne plutôt les hivers doux, montre également des effectifs en léger recul par rapport aux hivers précédents (e.g. -26% versus 2023), dans un contexte moins préoccupant d'augmentation de ses effectifs hivernants depuis 2000. Chez les canards marins, les effectifs de **Harle huppé** (1 912 ind.) et **Eider à duvet** (128 ind.) continuent de décliner alors que ceux de la **Macreuse noire** dépassent les 30 000 individus pour la deuxième année consécutive.

Si les effectifs de plongeurs sont stables ou en progression, ceux des grèbes continuent de décliner sur le court terme. Les effectifs de **Grèbe à cou noir** atteignent leurs plus bas niveaux depuis 1993 avec seulement 3 414 ind. dénombrés. Les effectifs du rare **Plongeon imbrin** continuent eux de progresser avec 428 ind. dont 44 ind. recensés pour l'archipel d'Houat-Hoëdic et 32 ind. pour les Lacs de Cazaux et de Sanguinet, soit des effectifs qui se rapprochent du seuil Ramsar d'importance internationale pour l'espèce fixé à 50 individus.

L'**Ibis falcinelle** (5 097 ind.) et la **Spatule blanche** (2 546 ind.) continuent de progresser sur les sites suivis et affichent tous deux leurs plus forts effectifs de la mi-janvier. Les effectifs de **Grue cendrée** sont également à leurs maximaux. Le réseau Grues, rapportent un niveau record d'hivernage sur l'ensemble du territoire avec 186 946 ind. (LPO Champagne-Ardenne 2024). Les effectifs de **Cigogne blanche** continuent également de progresser avec un total de 3 072 ind. dénombrés et la Camargue qui recense à elle seule près de 1200 individus.

Chez les limicoles, si les effectifs globaux sont en déclin avec le net recul des effectifs de **Vanneau huppé** (-77% vs. 2023) et de **Pluvier doré** (-48%), les effectifs de la majorité des autres espèces ne diffèrent sensiblement pas de l'an passé et sont stables. Seuls les effectifs de **Grand Gravelot**, **Chevalier gambette**, **Bécasseau variable** et **Courlis cendré** sont dans la fourchette basse des 5 dernières années alors que ceux des plus rares **Bécasseau minute** et **Chevaliers aboyeur et arlequin** sont dans la fourchette haute.

Chez les laridés, les effectifs sont bas, en particulier pour une année de recensement national aux dortoirs. En sus de ceux de la **Mouette rieuse**, les effectifs de **Mouette mélanocéphale** reculent par rapport à l'an passé (-44%), comme ceux des **Goélands brun** (-16%) et **marin** (-3%). 54 sites atteignent en 2024 les critères de zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau (+5 par rapport à la mi-janv. 2023). Si le nombre de site atteignant les 20 000 ind. décline (-5), celui du nombre de site d'importance internationale pour les populations progresse, notamment pour le **Canard Souchet** avec 21 sites (+8) et pour le **Canard pilet** (11 sites ; +4).



Pluvier doré © Fabrice Cahez

Cette année, la date officielle du comptage Wetlands International était fixée aux 13 et 14 janvier 2024



Les tendances et résultats des comptages détaillés de chaque espèce sont disponibles dans les annexes techniques du comptage des oiseaux d'eau à la mi-janvier 2024.

Effectifs totaux dénombrés	mi-janvier 2024		2023	2022	2021	2020	2019
Anatidés & Foulque	1 132 134	(+)	1 010 052	1 039 898	1 116 961	1 052 055	1 138 746
Plongeurs & Grèbes	44 841	(-)	47 607	59 211	50 010	50 149	59 821
Ibis, Spatules & Flamants	57 996	(=)	56 349	57 146	54 464	57 336	42 475
Rallidés & Grue	159 392	(+)	163 461	148 429	126 236	120 391	149 585
Cigognes	3 085	(+)	1 575	2 259	2 032	1 522	2 174
Ardéidés	53 959	(+)	52 557	48 506	43 102	55 686	45 114
Cormorans	84 655	(=)	77 996	69 026	79 169	77 169	93 048
Limicoles	691 685	(-)	935 331	825 647	842 623	979 059	786 133
Laridés	345 507	(-)	411 865	374 860	440 769	475 361	409 859
TOTAL "Oiseaux d'eau"	2 573 254	(-)	2 756 793	2 624 982	2 755 366	2 868 728	2 726 955

Effectifs totaux d'oiseaux d'eau dénombrés à la mi-janvier 2024
Total numbers of waterbirds counted during the 2024 mid-January census

TENDANCES QUANTITATIVES DES EFFECTIFS D'OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER

La progression du nombre de sites de comptage depuis 1967 nécessite d'appliquer des analyses qui prennent en compte l'absence de données de comptage sur certains sites, certaines années. Des méthodes et outils d'analyse de tendance dédiés, prenant en considération les autres spécificités de la distribution des données de comptage, sont alors utilisés pour estimer les incertitudes sur les estimations de tendances propres à chaque espèce. Le tableau ci-dessous résume

les effectifs dénombrés en 2024 et les résultats des analyses de tendances (sur le long-terme et le court-terme) de près de 70 des principales espèces d'oiseaux d'eau suivies à la mi-janvier en France. La tendance à court-terme est donnée sur les 12 dernières années, soit 2013-2024 ; la tendance à long-terme à partir de 1980 (anatidés, foulque et limicoles) ou depuis le début des suivis standardisés de chaque groupe (autres taxons depuis 1993).

ORDRE Espèces	Mi-janvier 2024		Tendances 12 dernières années		Tendances long-terme				
	Totaux	Nb sites	Dir.	Magn. ±ES	Dir.	Magn. ±ES			
ANSERIFORMES									
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	25 650	334	↗	+2%	±0%	↗+	+7%	±0%
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	178	12	→	0.0%	±2%	↗+	+7%	±1%
Cygne de Bewick	<i>Cygnus columbianus</i>	566	8	→	0.0%	±1%	↗+	+6%	±0%
Bernache cravant à ventre sombre	<i>Branta bernicla bernicla</i>	108 568	67	→	+0.5%	±1%	↗	+1%	±0%
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	13 115	95	↘	-3%	±1%	↗+	+8%	±0%
Oie des moissons	<i>Anser fabalis</i>	2 684	7	↘?	+3%	±2%	↘	-2%	±0%
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>	317	17	→	-1%	±2%	↗	+4%	±0%
Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>	19	8	↘?	+5%	±5%	→	-1%	±1%
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	128	18	↘?	-2%	±4%	↘+	-7%	±0%
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	227	28	↘?	-2%	±3%	↘+	-6%	±0%
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	33 951	37	↘?	+3%	±1%	↘	-1%	±0%
Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	813	40	↘+	-9%	±1%	↘	-2%	±0%
Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>	138	20	↘	-7%	±1%	↘	-1%	±0%
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	4 381	72	↗	+4%	±1%	↗	+3%	±0%
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	1 912	57	↘	-5%	±1%	↘	-1%	±0%
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	58 669	198	→	+1%	±0%	↗	+2%	±0%
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	5 811	63	↗	+2%	±1%	↗	+2%	±0%
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	46 104	259	↘	-5%	±1%	↘	-1%	±0%
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	48	21	↘?	-3%	±2%	↗	+5%	±1%
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	27 233	235	↘	-4%	±1%	↘	-2%	±0%
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	70	23	↘+	-14%	±4%	↘+	-10%	±0%
Canard souchet	<i>Spatula clypeata</i>	63 996	256	↗	+2%	±1%	↗	+2%	±0%
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>	34 141	266	↘	-1%	±0%	↗	+3%	±0%
Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>	43 400	245	↘	-2%	±1%	↘	-0.3%	±0%
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	224 704	459	↘	-2%	±0%	→	-0.1%	±0%
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	25 195	132	↗	+4%	±1%	↗	+0.4%	±0%
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	201 908	341	↗	+3%	±1%	↗	+2%	±0%

Dir. : Direction (↗ Augmentation, → Stable, ↘ Déclin, ↘? Fluctuant/Incertain) ; Magn. : Magnitude en % par an et ±ES son erreur standard

Effectifs totaux dénombrés à la mi-janvier 2024, nombre de sites en présence et tendances à court et long termes de 70 espèces d'oiseaux d'eau régulières
Total numbers of Waterbirds recorded in France in mid-January 2024, number of sites, and short- (12 years) and long- term (since 1980 or earlier ; 1993 for non Anatidae/Coot/Shorebirds waterbirds species) population trends

ORDRE Espèces	Mi-janvier 2024		Tendances 12 dernières années		Tendances long-terme				
	Totaux	Nb sites	Dir.	Magn. ±ES	Dir.	Magn. ±ES			
PODICIPEDIFORMES ET PHOENICOPTERIFORMES									
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	8 362	298	→	-1%	±0%	↗	+2%	±0%
Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>	9	8	↘?	+1%	±4%	↘	-6%	±1%
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	28 909	369	↘	-3%	±0%	↘	-0.2%	±0%
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	175	37	↘	-8%	±1%	↘	-2%	±0%
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	3 591	77	↘+	-8%	±1%	↘	-3%	±0%
Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	50 006	20	↗	+3%	±1%	↗	+2%	±0%
GRUIFORMES									
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	191 513	390	↘	-4%	±0%	↗	+1%	±0%
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	148 680	46	↗	+5%	±1%	↗+	+10%	±1%
GAVIIFORMES									
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	2 668	37	↗+	+12%	±1%	↗+	+14%	±1%
Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	316	33	↗	+3%	±1%	→	+0.3%	±0%
Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	452	79	↗	+4%	±1%	↗	+4%	±0%
PELECANIFORMES									
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	2 546	59	↗+	+9%	±1%	↗+	+13%	±1%
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	3 072	54	↗+	+11%	±1%	↗+	+11%	±1%
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	714	40	↗+	+17%	±3%	↗+	+11%	±1%
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	22 222	137	↗+	+12%	±1%	↗+	+7%	±1%
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	11 080	425	→	+1%	±0%	↗	+1%	±0%
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	8 746	329	↗	+1%	±0%	↗+	+14%	±0%
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	11 140	271	→	-0.5%	±0%	↗	+0.3%	±0%
CHARADRIIFORMES									
Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	43 492	72	→	-0.3%	±1%	→	-0.2%	±0%
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	19 962	59	↘	-3%	±1%	↗	+1%	±0%
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	33 495	82	→	+1%	±1%	↗	+2%	±0%
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	11 446	89	↘	-3%	±1%	↗	+2%	±0%
Gravelot à collier int.	<i>Charadrius alexandrinus</i>	607	33	↗+	+10%	±2%	↗	+5%	±1%
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	131	28	↗	+8%	±3%	↗	+9%	±2%
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	25 441	108	↘	-3%	±0%	↗	+1%	±0%
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	7 389	45	↘	-3%	±1%	↗	+1%	±0%
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	34 030	36	↗	+2%	±1%	↗	+5%	±0%
Tournepierrre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	27 529	88	→	-2%	±1%	↗+	+7%	±0%
Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	44 646	34	→	+1%	±1%	↗	+3%	±0%
Combattant varié	<i>Calidris pugnax</i>	345	26	↘?	-4%	±2%	→	+1%	±0%
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	28 227	75	↘	-2%	±1%	↗+	+8%	±0%
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	299 378	108	→	+0.2%	±1%	↗	+0.3%	±0%
Bécasseau violet	<i>Calidris maritima</i>	1 387	36	→	+0.5%	±1%	↗	+4%	±1%
Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	1 369	20	↘?	+2%	±2%	↗	+4%	±1%
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	661	112	↗	+5%	±1%	↗+	+6%	±0%
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	740	140	↗	+4%	±1%	↗+	+9%	±1%
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	417	33	→	-2%	±1%	↗	+6%	±0%
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	857	56	↗	+3%	±1%	↗+	+9%	±1%
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	5 832	64	→	0%	±1%	↗	+1%	±0%

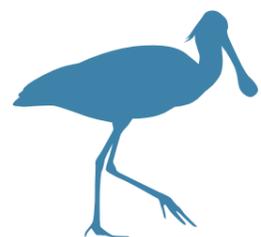
Dir. : Direction (↗ Augmentation, → Stable, ↘ Déclin, ↘? Fluctuant/Incertain) ; Magn. : Magnitude en % par an et ±ES son erreur standard

Effectifs totaux dénombrés à la mi-janvier 2024, nombre de sites en présence et tendances à court et long termes de 70 espèces d'oiseaux d'eau régulières
Total numbers of Waterbirds recorded in France in mid-January 2024, number of sites, and short- (12 years) and long- term (since 1980 or earlier ; 1993 for non Anatidae/Coot/Shorebirds waterbirds species) population trends

Les comptages Wetlands alimentent l'indicateur « Évolution des populations d'oiseaux d'eau hivernants » construit pour l'ONB

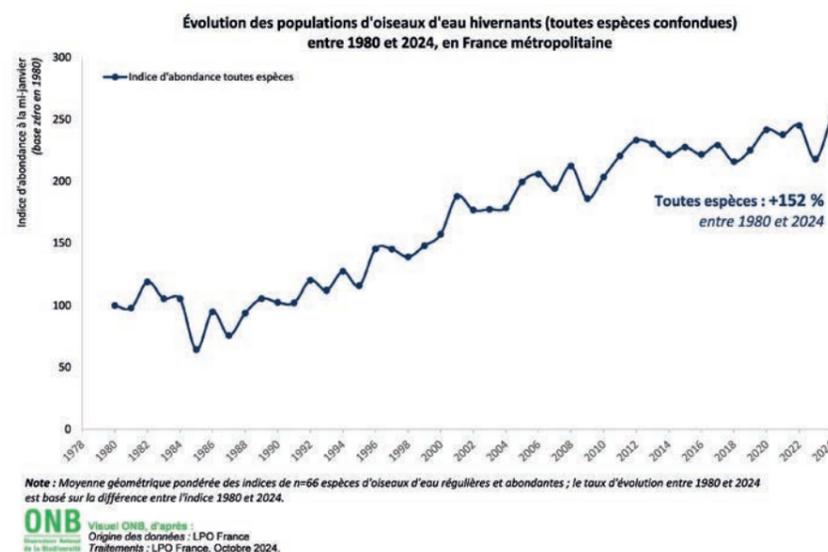
Extrait de la fiche indicateur - Depuis le début des comptages Wetlands International en 1967, les conventions internationales et lois de protection de la nature ont considérablement amélioré la protection des oiseaux d'eau et des zones humides (1971 : Convention de Ramsar, 1976 : loi de protection de la Nature instaurant leur protection légale, 1979 : Directive UE «Oiseaux» ; création des réserves naturelles...). Leur persécution a été fortement réduite dès les années 1970, parallèlement à l'augmentation des espaces protégés, à une plus grande disponibilité d'habitats

d'alimentation protégés, et aussi à des hivers moins rigoureux. Comme ailleurs en Europe, les oiseaux d'eau ont profité en France de ces mesures de conservation. Concomitamment à l'essor de leurs populations reproductrices et de leurs aires de répartition, les effectifs de certains groupes ont particulièrement progressé en hivernage, comme les ardéidés, la Grue, la Cigogne blanche ou la Spatule blanche. Cette progression nationale ne résulte donc pas uniquement de l'évolution de l'état des zones humides en France, mais aussi des mesures prises ailleurs sur leurs voies de migration, des tendances globales des populations, de redistributions et des changements globaux. Les espèces protégées voient leurs effectifs augmenter plus rapidement que les espèces gibiers. Une augmentation de l'abondance des populations d'oiseaux d'eau peut être le signe d'une augmentation de la capacité d'accueil globale des zones humides françaises (par leurs qualité et/ou surface), la capacité d'accueil maximale de celles-ci n'étant pas initialement atteinte.



Les oiseaux d'eau ont progressé de 152% entre 1980 et 2024

Piloté par l'Office français pour la Biodiversité et le Ministère de la Transition Ecologique, l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) met à la disposition de tous des informations précises et documentées sur la biodiversité en France et ses interactions avec la société française. Depuis 2020, le comptage Wetlands vient alimenter un nouvel indicateur du groupe thématique Zones humides, en renseignant l'évolution des populations d'oiseaux d'eau hivernants en France métropolitaine.



Pour en savoir plus

- L'indicateur « évolution des populations d'oiseaux d'eau hivernants » : <https://naturefrance.fr/indicateurs/evolution-des-populations-doiseaux-deau-hivernants>
- Les indicateurs et publications de l'ONB : <https://naturefrance.fr>

ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



Sarcelle d'hiver © Fabrice Cahez



ZOOM SITE : LA BRENNE

Henry Borde, Thomas Chatton & Régis Cléva (Indre Nature)



Présentation du site

La Brenne est l'une des plus grandes zones humides de France. Elle s'étend sur 60 000 ha dont 8 000 d'étangs. La pisciculture et notamment la production de carpes est l'activité qui a motivé la création des étangs, celle-ci ayant débuté dès les XII-XIIIème siècle. Ce « pays des mille étangs » (en fait plus de 3000 actuellement) se caractérise par ses paysages ouverts composés de prairies naturelles de landes et de forêts. L'agriculture est basée en majorité sur l'élevage extensif de bovins en centre Brenne, avec en marge ouest de grandes cultures (céréales et localement du maïs). La Brenne est un plateau légèrement vallonné sur des terrains tertiaires d'origine continentale, formés de sables, de grès et d'argiles. Située entre la vallée de la Creuse au sud et celle de l'Indre au nord, elle se compose d'étangs de superficie très variable allant de quelques hectares à plus de 150 ha, pour une moyenne de 9 ha. Tous les étangs sont artificiels, généralement peu profonds, de 1,5m environ au niveau de la bonde. Les plus anciens ont des formes sinueuses avec des ceintures de végétation riches et diversifiées. Les plus récents sont très endigués et leur cortège floristique y est moindre. A la période des pêches d'étangs, durant l'automne et l'hiver, de larges vasières se forment lors des vidanges, qui attirent de nombreux limicoles (Vanneau huppé, Pluvier doré, Bécasseau variable, Chevalier arlequin, etc...). Le remplissage des plans d'eau est rendu possible par les vidanges des étangs situés plus en amont, ceux en tête de chaîne demeurant dépendants des précipitations.

Un Parc Naturel Régional y a été créé en 1989. Sa charte met l'accent sur la volonté de préserver cette mosaïque d'habitats remarquables. Suivra la création la même année de la Réserve Naturelle Nationale de Chérine (395 ha) et en 2014 de la Réserve Naturelle Régionale des Terres et étangs de Brenne, Massé, Foucault (319 ha) qui gère plusieurs étangs d'importance pour l'hivernage des oiseaux. C'est en 1991 que le site fonctionnel de la Brenne reçoit la désignation de site Ramsar, le seul de la région Centre-Val de Loire.

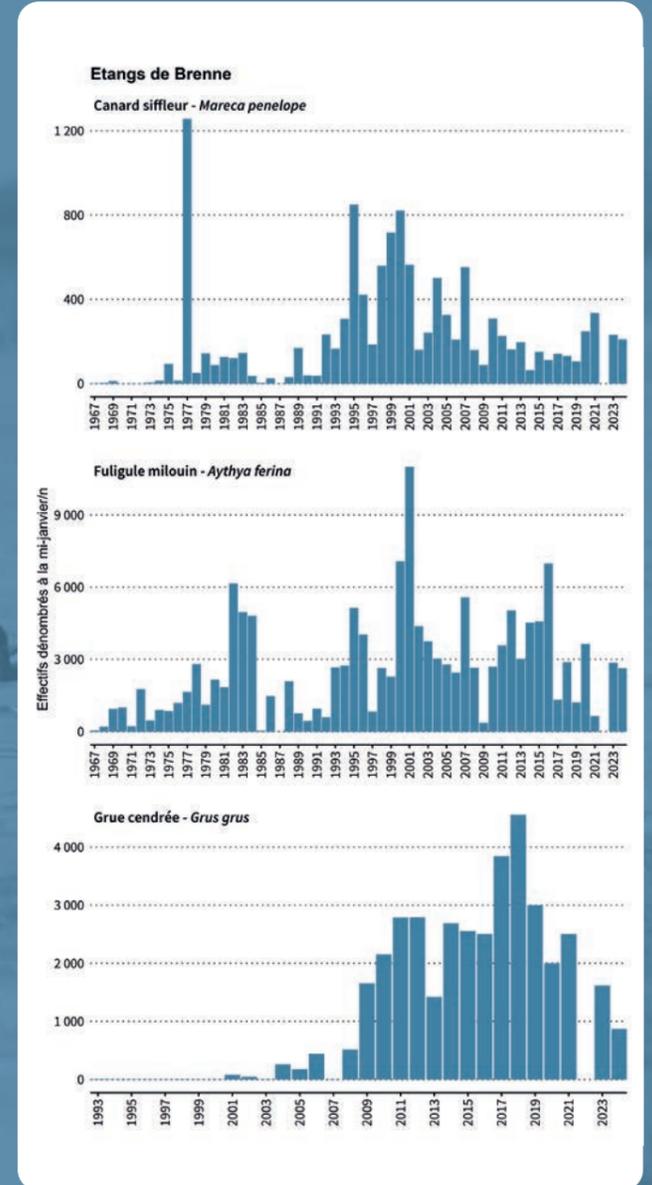
Histoire et organisation des comptages

Les dénombrements d'oiseaux d'eau hivernant en Brenne de la mi-janvier ont débuté en 1967 ; de 1978 à 1988, le GEAI (Groupe d'Etude de l'Avifaune de l'Indre) a organisé ces recensements. C'est ensuite Indre Nature qui en a pris la coordination à partir de 1988 lors de sa création. Ce suivi est le plus ancien des suivis naturalistes du département de l'Indre. A partir de 1998, les comptages sont réalisés mensuellement, d'octobre à mars, soit 6 comptages en automne-hiver. Le site fonctionnel de la Brenne est constitué d'un ensemble d'environ 300 étangs sur un total d'environ 3400. Les dénombrements se font par voie terrestre, depuis les routes ou chemins publics. Pour certains sites privés, l'accord du propriétaire est demandé. Une cinquantaine d'observateurs, pour la plupart bénévoles, participe aux comptages chaque saison.

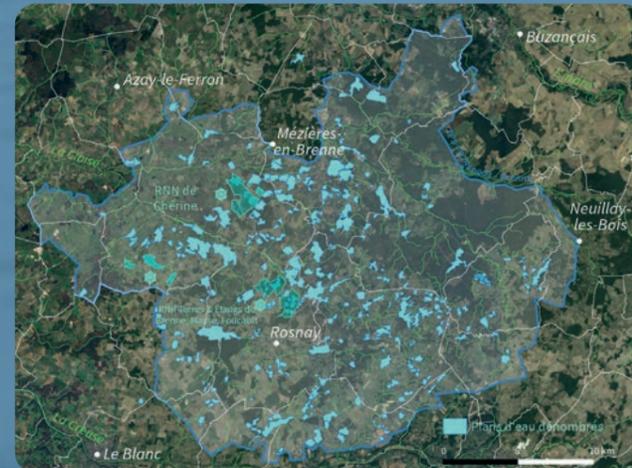
Résultats et tendance

Chaque hiver, la Brenne accueille en moyenne plus de 20 000 d'oiseaux d'eau hivernants. Elle figure parmi les premiers sites français pour l'hivernage d'oiseaux d'eau dans les terres. De ce fait, elle a logiquement obtenu le statut de ZPS (Zone de Protection Spéciale) et l'inscription à la convention de Ramsar. En 2024 le site de la Brenne est considéré d'importance internationale pour la conservation de 2 espèces d'anatidés, le Fuligule milouin (2621 ind. dénombrés en 2024 ; pop. NE Europe/NO Europe) et le Canard souchet (927 ind. dénombrés en 2024 ; pop. NE & C Europe (hiv.)).

Localement on constate un déclin à court terme des effectifs de Fuligule milouin, Canard siffleur et Sarcelle d'hiver. La rapide dégradation de la qualité d'accueil des étangs (disparition des herbiers d'hydrophytes, impacts de l'Écrevisse de Louisiane, dérangements liés à la chasse et aux activités piscicoles) et le réchauffement climatique sont probablement les facteurs dont la synergie explique ces diminutions. De toutes les espèces suivies, c'est le Cygne tuberculé (353 ind. recensés à la mi-janvier 2024) qui montre l'augmentation la plus importante. En 20 ans les effectifs ont doublé, suivant la tendance nationale, possiblement favorisée par le réchauffement climatique et les nourrisseurs à poissons offrant une nourriture facilement accessible et régulière. La Grue cendrée est apparue dans l'avifaune hivernante de la Brenne à partir de l'hiver 1994-1995. S'en est suivi une augmentation spectaculaire de ses effectifs jusqu'au début des années 2010. Cette population hivernante montre maintenant une relative stabilité temporelle de ses effectifs avec quelques milliers d'individus.



Fuligule milouin, Foulque macroule et Cygne tuberculé. Étang de Lérignon. © Indre Nature



Localisation des plans d'eau dénombrés à la mi-janvier sur le site fonctionnel des étangs de Brenne. © Indre Nature

Structures gestionnaires d'espaces naturels participant aux comptages en Brenne

Parc Naturel Régional de Brenne ; Réserve Naturelle Nationale de Chérine ; Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

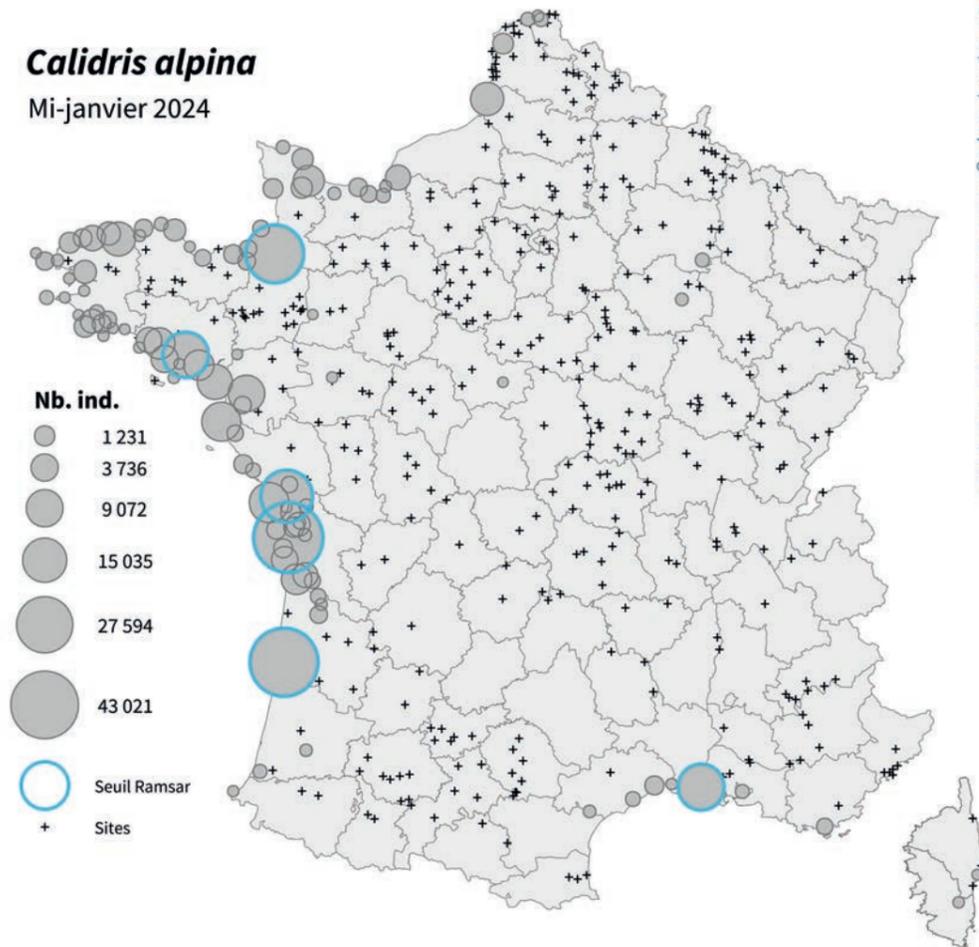




ZOOM ESPÈCE : LE BÉCASSEAU VARIABLE

Calidris alpina

Mi-janvier 2024



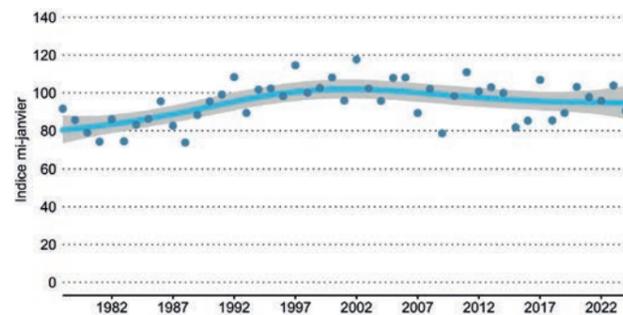
© LPO (2024) Comptages Wetlands International en France en 2024

Répartition du Bécasseau variable en France métropolitaine lors du comptage des oiseaux d'eau de la mi-janvier 2024.
Dunlin distribution in France during the 2024 International Waterbird Census



Indices d'abondance des effectifs de Bécasseau variable dénombrés à la mi-janvier en France de 1978 à 2024.
Abundance index of Dunlin in France (International Waterbird Census 1978-2024)

Bécasseau variable © Fabrice Cahéz



Les Bécasseaux variables hivernant en Europe de l'Ouest, et également au Maroc et dans l'Ouest de la Méditerranée, appartiennent majoritairement à la sous-espèce nominale *alpina*, qui se reproduit dans le nord de la Scandinavie, le nord de la Russie, à l'est jusqu'au Taïmyr et dont la population est estimée à 1 300 000 – 1 400 000 ind.

Avec environ 300 000 individus dénombrés annuellement, le Bécasseau variable est l'espèce la plus abondante dénombrée à la mi-janvier en France. Le pays est un contributeur majeur (~30%) aux comptages de la mi-janvier pour la population (Wetlands International 2018), au même titre que le Royaume-Uni (~300 000 ind.) et les Pays-Bas (~250 000 ind.) qui constituent le cœur de sa distribution hivernale. Six sites français atteignent en 2024 le critère d'importance internationale pour l'espèce, avec en tête la réserve naturelle de Moëze-Oléron (43 000 ind.), le bassin d'Arcachon (41 100 ind.) et la baie du Mont-Saint-Michel (27 594 ind.). C'est sur la façade atlantique – golfe de Gascogne que se concentrent près de 70% des effectifs de l'espèce, suivi par la façade Manche - Mer du Nord (23%), et la façade méditerranéenne (7%).

À l'échelle nationale, les effectifs recensés à la mi-janvier ont légèrement augmenté jusqu'aux années 2000 pour dépasser les 300 000 individus et se stabiliser par la suite. Sur la façade Manche-Mer du Nord, si les effectifs avoisinent les 100-120 000 ind. de la fin des années 1980 au début des années 2000, ils déclinent par la suite pour se stabiliser autour de 70 000 ind. Sur la façade atlantique - Golfe de Gascogne, les effectifs ont progressé depuis 1980 pour se stabiliser après 2000 autour de 200 000 ind. Côté méditerranéenne, les effectifs ont fortement progressé et atteignent près de 25 000 ind. ces dernières années.

Les effectifs de la population nominale « *alpina*, NE Europe & NO Sibérie/O Europe & NO Afrique » recensés à la mi-janvier sont en déclin modéré (-1.7% par an) sur le court terme (van Roomen et al. 2022). En Europe, seules les îles britanniques rapportent des effectifs en déclin selon un déplacement d'aire d'hivernage vers l'est, facilité par des hivers généralement plus doux côté continent et se traduisant par une augmentation notable des effectifs hivernants aux Pays-Bas (Maclean et al. 2008). L'espèce vient d'être reclassée au niveau mondial dans la catégorie Quasi-menacée de la liste rouge de l'IUCN en raison du « déclin modérément rapide » de certaines de ses populations. Les déclinés les plus sévères étant rapportés sur

les voies de migration américaines (e.g. Smith et al. 2023). Les causes de ces déclinés, aussi rapides qu'ils soient, notamment sur les voies de migration américaines, sont finalement inconnues, aucun mécanisme direct n'ayant encore été identifié. En Europe, l'espèce est classée dans la catégorie « Préoccupation mineure » étant donné sa large distribution, taille de population et tendance de population qui ne semble pas diminuer suffisamment rapidement pour se rapprocher des seuils fixés pour les catégories menacées ou quasi-menacée.



Bécasseau variable © François Desbordes

Références

Maclean, I.M.D., Austin, G.E., Rehfish, M.M., Blew, J.A.N., Crowe, O., Delany, S., Devos, K., Deceuninck, B., GÜNther, K., Laursen, K., Van Roomen, M. & Wahl, J. (2008) Climate change causes rapid changes in the distribution and site abundance of birds in winter. *Global Change Biology*, 14, 2489-2500.
Smith, P.A., Smith, A.C., Andres, B., Francis, C.M., Harrington, B., Friis, C., Morrison, R.I.G., Paquet, J., Winn, B. & Brown, S. (2023) Accelerating declines of North America's shorebirds signal the need for urgent conservation action. *Ornithological Applications*, 125.
van Roomen, M., Citegetse, G., Crowe, O., Dodman, T., Hagemeyer, W., Meise, K. & Schekkerman, H. (2022) East Atlantic Flyway Assessment 2020. The status of coastal waterbird populations and their sites. pp. 256. Wadden Sea Flyway Initiative p/a CWSS, Wilhelmshaven, Germany, Wetlands International, Wageningen, The Netherlands, BirdLife International, Cambridge, United Kingdom.
Wetlands International (2024) Flyway trend analyses based on data from the African-Eurasian Waterbird Census from the period of 1967-2018 <https://iwc.wetlands.org/index.php/aewatrends8>.



ESPÈCES EXOTIQUES

Les espèces exotiques dans le comptage de la mi-janvier 2024

Le comptage Wetlands permet de suivre l'évolution d'un certain nombre d'espèces exotiques introduites, qui ne sont pourtant pas toutes à considérer comme « envahissantes ». Explication :

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN, 2000), « une espèce exotique envahissante est une espèce allochtone dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives ». Une espèce exotique dite « envahissante » peut être qualifiée d'« invasive » seulement si cette dernière a un impact négatif sur la biodiversité.

Les EEE se classent comme la 3^e menace pesant sur les espèces en Europe. Dans le cadre de la stratégie Européenne, le MNHN (2014) hiérarchise les espèces EEE et dresse une liste de référence des espèces de vertébrés introduits en France métropolitaine dont le caractère invasif demeure ensuite à évaluer.

Le Canard mandarin *Aix galericulata*

Originaire d'Asie du Nord-Est, ce canard cavernicole a été introduit en Europe pour ses caractéristiques ornementales exceptionnelles. C'est en Grande-Bretagne, où il a été naturalisé au XX^e siècle, que se concentre le plus gros de la population européenne avec 4 400 couples et une population hivernante de 13 500 ind. (Woodward et al. 2020). Ailleurs en Europe, les effectifs sont moindres: 133-168 couples sont présents en Belgique, 200-260 aux Pays-Bas, 350-450 en Allemagne et 10-20 c. en Suisse (Banks et al. 2008). Lors de la dernière enquête sur les populations d'oiseaux allochtones, Dubois et al. (2016) rapportent entre 365 et 395 individus et 41-59 couples nicheurs recensés en France en 2014, un minimum pour cette espèce discrète, difficile à prospecter, souvent dissimulé en bord d'eau par la végétation. En France, la première mention de la reproduction de l'espèce en milieu naturel date de 1977, en Seine-et-Marne. L'espèce apparaît dans les comptages de la mi-janvier cette même année sur le Cours du Rhin (3 ind.). Depuis 68 individus sont dénombrés à la mi-janvier 2024 sur 23 sites fonctionnels, l'espèce se distribuant largement en dehors des zones humides dénombrées, cours d'eau, marais et étangs riches en végétation rivulaire. Les plus importantes abondances à la mi-janvier sont rapportés sur les sites d'Alsace Hors-Rhin, en gravière en Gironde et sur la Loire amont. L'Alsace avec l'Île-de-France et la Loire-Atlantique constituent les bastions de l'espèce. Peu d'impacts du Canard mandarin sont documentés et les quelques études menées conclues à un faible impact écologique de cette espèce (UICN France & OFB 2024).



ENQUÊTES SPÉCIFIQUES

Focus sur le « recensement national des grands cormorans hivernant en France »

Depuis 1983, un recensement national des dortoirs nocturnes de Grands cormorans est réalisé sous la coordination de Loïc Marion pour le compte du Ministère de la Transition Ecologique. Depuis 2015 celui-ci suit un rythme triennal, mobilisant près de 1500 observateurs appartenant à quelques 400 organismes. Le dernier recensement (16^e) couvrait l'hiver 2023-24. Dans un contexte où la France autorise le tir jusqu'à près de 50 000 individus de la sous-espèce continentale *sinensis* par an, ces recensements s'avèrent indispensables pour cadrer les arrêtés triennaux fixant les limites de ces destructions et évaluer l'impact des tirs sur cette espèce protégée.

En raison de la capacité des cormorans à se disperser largement sur les habitats aquatiques disponibles, les comptages diurnes, utilisés pour d'autres oiseaux d'eau lors du comptage Wetlands, ne permettent pas d'évaluer la population hivernante de Grand Cormoran de manière exhaustive. Les cormorans, comme d'autres groupes, sont ainsi comptés en dortoir nocturne, dortoirs globalement fixes durant l'hiver et qui sont préalablement identifiés à l'échelle départementale avant chaque recensement. Les comptages sont effectués à la tombée de la nuit, avec un comptage exhaustif simultané de l'ensemble des dortoirs autour du 15 janvier et un échantillon de dortoirs recensés chaque mois entre octobre et mars pour déterminer la cinétique de l'hivernage.

En 2020-2021, l'effectif national est estimé à 115 127 grands cormorans en janvier 2021 (+8,32% par rapport à janvier 2018), répartis en 1463 dortoirs (1627 sur tout l'hiver) dispersés sur 93 départements pour un pic d'effectif de 131 948 cormorans estimés en décembre 2020. Après une période d'éclatement du nombre de dortoir (plus de dortoirs mais de plus petites tailles), probablement en réponse aux tirs de régulation,

leur nombre augmente moins nettement (+4,72% contre 14,41% lors du précédent recensement), et s'accompagne d'une stabilisation de leur taille moyenne (79 cormorans), avec cependant 20 dortoirs dépassant les 500 cormorans en 2021 contre 13 en 2018. L'intensité des tirs de régulation n'a de nouveau eu aucun effet sur l'évolution des effectifs départementaux à l'échelle nationale par rapport au dernier recensement de 2018. L'inefficacité des tirs à réguler localement les effectifs s'expliquerait par la très grande mobilité des individus (notamment immatures) qui réoccuperaient rapidement les places devenues vacantes du fait des tirs ou de la mortalité naturelle des individus.

Plus d'infos :

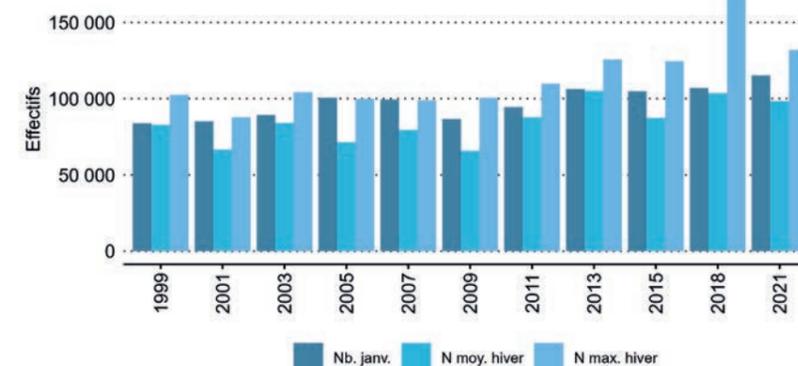
- Dernière enquête hiver 2020-2021 de Marion (2022)
- Wetlands International Cormorant Specialist Group

Espèces d'oiseaux d'eau introduites	Espèces Exotiques Envahissantes		mi-janv. 2024	
	UE	FR	Nb. ind.	Nb. sites
Cygne noir			49	25
Oie à tête barrée			20	9
Bernache du Canada			9348	101
Ouette d'Égypte			1407	49
Tadorne casarca			1255	17
Canard carolin			12	7
Canard mandarin			68	23
Canard de Barbarie			35	12
Érismature rousse	✓	✓	17	2
Ibis sacré	✓	✓	342	9
Pélican gris			1	1

Liste et classement des espèces exotiques introduites recensées lors du comptage Wetlands 2024
List and classification of introduced non-native waterbirds species reported during the 2024 mid-January waterbird survey in France

Recensements nationaux aux dortoirs (Marion 2022)

Grand cormoran - *Phalacrocorax carbo*



Grand cormoran
© François Desbordes

Effectifs moyens de janvier, moyens sur l'ensemble de l'hiver, et pics maximaux hivernaux du Grand cormoran en France selon les 11 derniers recensements nationaux aux dortoirs (Marion 2022).
Mean January, average over the whole winter, and winter peak numbers of Great cormoran from the National night roost census in France (Marion 2022).



- 2 ILS ONT PARTICIPÉ AU COMPTAGE 2024
- 3 LES CHIFFRES CLÉ DU COMPTAGE INTERNATIONAL DES OISEAUX D'EAU DE WETLANDS INTERNATIONAL
- 4 COMPTER LES OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER, POURQUOI ?
- 6 RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE
- 8 LE RÉSEAU DES ZONES HUMIDES DÉNOMBRÉES À LA MI-JANVIER
- 9 ZONES HUMIDES D'IMPORTANCE INTERNATIONALE POUR LES OISEAUX D'EAU (MI-JANVIER 2020-2024)
- 11 CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU DÉNOMBREMENT DE 2024
- 12 BILAN GLOBAL DES DÉNOMBREMENTS DE LA MI-JANVIER 2024
- 14 TENDANCES QUANTITATIVES DES EFFECTIFS D'OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER
- 16 INDICATEUR ONB « ÉVOLUTION DES POPULATIONS D'OISEAUX D'EAU HIVERNANTS »
- 18 ZOOM SITE : LA BRENNE
- 20 ZOOM ESPÈCE : LE BÉCASSEAU VARIABLE
- 22 ESPÈCES EXOTIQUES
- 23 ENQUÊTES SPÉCIFIQUES



**Faune
France**

Ce travail a été réalisé grâce à www.faune-france.org, démarche participative rassemblant plusieurs dizaines d'associations naturalistes locales et des dizaines de milliers de contributeurs. Ce projet permet des actions de préservation de la biodiversité, de connaissance et participe aux politiques publiques. Le projet Faune France est coordonné par la LPO.



ODF (Oiseaux de France) est un projet adossé à Faune-France qui vise à mettre à jour et diffuser l'état des connaissances de l'avifaune française (Outre-Mer inclus). ODF s'appuie massivement sur des données opportunistes mais aussi sur tous les dispositifs protocolés existants (VigieNature, Wetlands, Observatoire Rapaces, etc.).

INPN Inventaire
National du
Patrimoine
Naturel

Les données de comptage des oiseaux d'eau alimentent la plateforme thématique de référence du SINP - Système d'Information sur la Nature et les Paysages - dédiée à la « géodiversité et biodiversité », l'INPN.

LPO France

CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél. 05 46 82 12 34
Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Service éditions LPO n°ED2411007AB © LPO 2024



**Agir pour
la biodiversité**